

**Inauguration du dispositif Familles Gouvernantes**  
**Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2018 à 15h30**  
**Maison de quartier de la Briquette**  
**(29, rue de Champagne)**

**Allocution de M. Fabien THIEME**  
**Maire de Marly**  
**Vice-président de Valenciennes Métropole**

M. le Préfet,

M. le Président du Département,

Mme la Vice-présidente du Département, chargée de l'Autonomie,

M. le Président de l'UDAF du Nord,

M. le Directeur de l'UDAF du Nord,

M. le Président de Partenord Habitat,

M. le Directeur de Partenord Habitat,

Mesdames, Messieurs,

C'est un plaisir de vous accueillir aujourd'hui à Marly, à l'occasion de l'inauguration des premiers appartements du dispositif « Familles Gouvernantes ».

Aussi, c'est dans un contexte économique tout particulier avec ce nouveau couperet qui vient de tomber : hier, en fin d'après-midi, 164 suppressions de postes à la Tuberie de VALLOUREC Saint-Saulve.

Ainsi, la saignée continue contrairement aux promesses adressées il y a quelques semaines par Monsieur le Président de la République à Madame Cécile GALLEZ, Maire de Saint-Saulve.

La Briquette ce sont 60 années d'existence. Ici, on connaît l'esprit de famille. Nous avons travaillé dans la sidérurgie à Trith, Denain, dans les entreprises du ferroviaire ANF Marly, CIMT devenu ALSTOM etc.

Nous avons compté des sportifs de haut niveau ici à l'exemple de Bernard CHIARELLI, Jérémy JANOT...

Et la Briquette est en pleine restructuration avec le nouveau plan de rénovation urbaine (NPNRU) porté par notre CAVM.

Vous connaissez mon attachement tout particulier à la cause du handicap.

Malgré les avancées réalisées au fil des décennies en matière de création de structures d'accueil - grâce notamment à l'engagement sans faille des associations de familles de personnes handicapées, avec le soutien des élus locaux -, combien de familles demeurent encore, aujourd'hui, sans solution d'hébergement ?

Combien sont contraintes à un « exil » vers la Belgique, particulièrement dans nos régions frontalières, avec les incidences financières et en matière de rupture familiale ?

Il faut savoir, par ailleurs, que l'hébergement en structures adaptées n'est pas une fin en soi ; n'est pas la solution à toute problématique liée au handicap.

La preuve en est : les personnes retenues au titre de ce dispositif « Familles Gouvernantes » cumulent potentiellement divers handicaps psychiques, sans pour cela relever d'un mode d'hébergement spécifique.

Dès lors, cette solution déclinée par l'Union Départementale des Associations Familiales d'un hébergement en milieu « ouvert » - et par là, j'entends également « ouvert sur la vie d'un quartier, d'une ville » - constitue une alternative plus que satisfaisante.

Elle permet de lutter contre l'isolement de ces personnes fragilisées, d'éviter les hospitalisations contraintes.

Le projet consiste donc à faire vivre en colocation, dans un même logement, trois personnes handicapées qui bénéficient de l'aide d'intervenants dédiés :

- sur les questions de la vie quotidienne, grâce à au concours d'une gouvernante ;
- sur les questions médicales et sanitaires, avec la participation d'un médecin référent chargé de faire la liaison avec les différents établissements de santé, etc.

Pour l'heure, ce dispositif concerne 12 personnes, hébergées dans quatre appartements de ce poumon de Marly qu'est le quartier de la Briquette. Mais il pourrait s'étendre dans les prochaines semaines, les prochains mois, à l'échelle du Valenciennois.

Par ailleurs, il apporte une réponse à une autre problématique mais souvent évoquée mais ô combien réelle : celle du pouvoir d'achat des personnes handicapées. Là, le principe de la colocation leur permet de diviser par trois le prix du loyer.

Dès lors, nous ne pouvons que nous réjouir de la mise en œuvre d'un tel dispositif sur la Ville de Marly.

Vous savez pouvoir compter sur le soutien de la Municipalité sur un tel dossier.

Bienvenue aux nouveaux résidents du dispositif « Familles Gouvernantes » et à leurs encadrants.